



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vieux-Moulin, le 29/11/2021

XpFibre finalise le déploiement de la fibre optique dans l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)

Aujourd'hui, **Bernard Hellal**, Premier Vice-président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Maire de Margny-lès-Compiègne, **Béatrice Martin**, Vice-présidente de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Maire de Vieux-Moulin, **Salvatore Tuttolomondo**, Délégué Régional Hauts-de-France d'Altice France, et **Nicolas Prouvot**, Responsable Relations Collectivités Hauts-de-France de XpFibre, ont présenté les avancées du déploiement de la fibre optique dans les 15 communes (liste en annexe) de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) pour lesquelles XpFibre, Filiale d'Altice France, est en charge des travaux de déploiement de la fibre.

Quatre ans après la commercialisation des premières prises, 39 400 logements et locaux professionnels sont désormais éligibles à la fibre optique FTTH (« Fiber To The Home » ou « Fibre optique jusqu'à l'abonné »), soit 96% de la cible ajustée. XpFibre respecte donc ses engagements pris dans la Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements FTTH (CPSD) qui prévoit le raccordement de 34 238 prises d'ici fin 2022.

Le réseau Fibre dans les 15 communes de l'ARC a été déployé à partir de deux Nœuds de Raccordement Optique (NRO), situés à Clairoix et Lacroix-Saint-Ouen, desservant 93 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue. La construction se fait en plusieurs phases (cf. schéma en annexe) : tirage de la fibre optique du NRO vers les PM puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations. C'est à partir de ces PBO que les opérateurs commerciaux, peuvent, s'ils le souhaitent, raccorder directement leurs abonnés à la fibre.

En effet, XpFibre déploie la fibre optique sur le domaine public, en limite de propriété pour les zones pavillonnaires ou dans les immeubles. C'est l'opérateur commercial qui va ensuite tirer la fibre du point de branchement optique jusqu'au logement du client.

A ce jour, les quatre principaux opérateurs commerciaux sont présents sur ce réseau.

Cette opération d'envergure, financée sur les fonds propres de XpFibre, s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. Grâce à ce réseau Fibre, les particuliers, les entreprises et les collectivités peuvent désormais accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

> Pourquoi construire un réseau Fibre Optique ?

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de disposer d'une connexion performante. Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour



répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

> Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau :

Il suffit de se rendre sur le site <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>

Après avoir souscrit à une offre fibre auprès d'un opérateur commercial, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique au domicile.

> Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) :

<http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/>

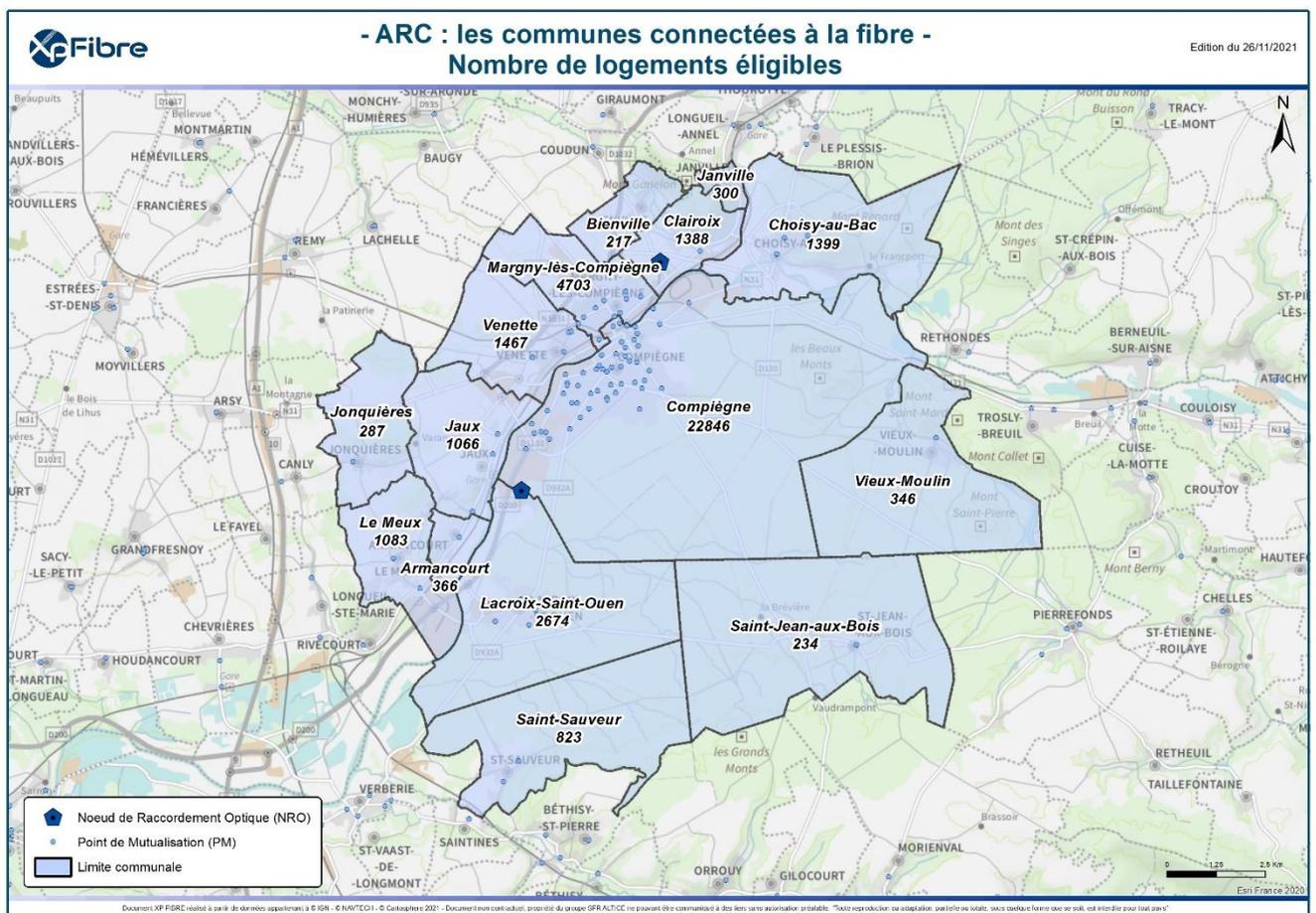
> Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » :

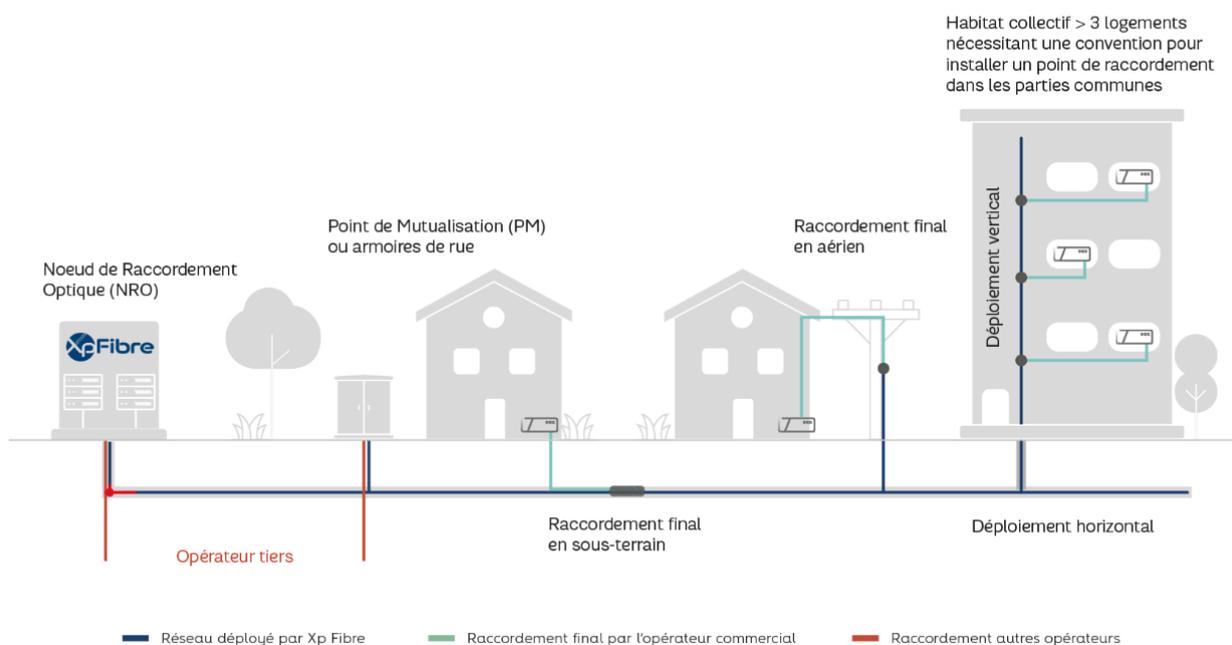
Rendez-vous sur <http://www.sfr-ftth.com/>

ANNEXE

Listes des 15 communes de l'ARC dont la fibre optique est déployée par XpFibre

Armancourt, Bienville, Choisy-au-Bac, Clairoix, Compiègne, Janville, Jaux, Jonquières, Lacroix-Saint-Ouen, Margny-lès-Compiègne, Le Meux, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur, Venette, Vieux-Moulin.





A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire. XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales. Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](https://twitter.com/XpFibre) – Rejoindre Xp Fibre sur LinkedIn: [@XpFibre](https://www.linkedin.com/company/xpfibre)

Contact presse Xp Fibre : presse@xpfibre.com